

**1350-1360 BOULEVARD RENÉ-LÉVESQUE OUEST**

Formation de l'unité d'évacuation

« Locataire »

2023

# POURQUOI?

Le but de cette formation est, d'abord et avant tout, de protéger la vie humaine et limiter les risques de blessures. Afin de survivre en cas d'incendie ou d'accident, il est indispensable pour tous de connaître les composantes du système incendie ainsi que des comprendre directives émises.

Vous devez entre autre connaître:

1. L'emplacement des issues de secours.
2. L'emplacement du matériel incendie (avertisseur manuel, téléphone d'urgence, extincteur le plus près de votre poste de travail) ainsi que leur fonctionnement.
3. Les actions à prendre en cas d'incendie ou d'urgence, tel que décrites dans ce document. Vous devez aussi vous assurer que tous les membres de votre étage soient informés des consignes en cas d'évacuation.

# Déclenchement du système

Il y a plusieurs façons de déclencher le système incendie. Ci-après, l'action et la composante du système qui sera activée:

Fumée/Gaz (odeur)



Détecteur de  
Fumée

Chaleur



Débit gicleur  
Détecteur thermal

Action humaine



Station manuelle

Pour ces raisons, si des travaux dégagant de la chaleur, de la poussière, des fortes odeurs, de la vibration ou de la lumière vive doivent être effectués à votre étage, vous devez coordonner le tout avec la gestion de l'immeuble pour prévenir les fausses alarmes et d'endommager le système incendie. Vous devez aussi connaître les précautions prescrites par l'immeuble selon le type de travail à être effectué.

# Panneau d'alarme incendie

Le panneau d'alarme incendie se situe dans la salle de contrôle des opérations du 1350-1360 René-Lévesque ouest, soit au RC du 1360 boul. René-Lévesque Ouest où il est opéré et supervisé par la sécurité de l'immeuble 24h / 7 jours.

Le panneau fonctionne en 2 étapes:



## 1ère étape: signal d'alerte

Signal continu de 30 coups par minutes.

À ce signal les membres de la brigade d'évacuation doivent entamer les tâches reliées à leur fonction. Vous devez ensuite vous rendre au point de rassemblement de l'étage et attendre les consignes de la sécurité OU le signal d'évacuation

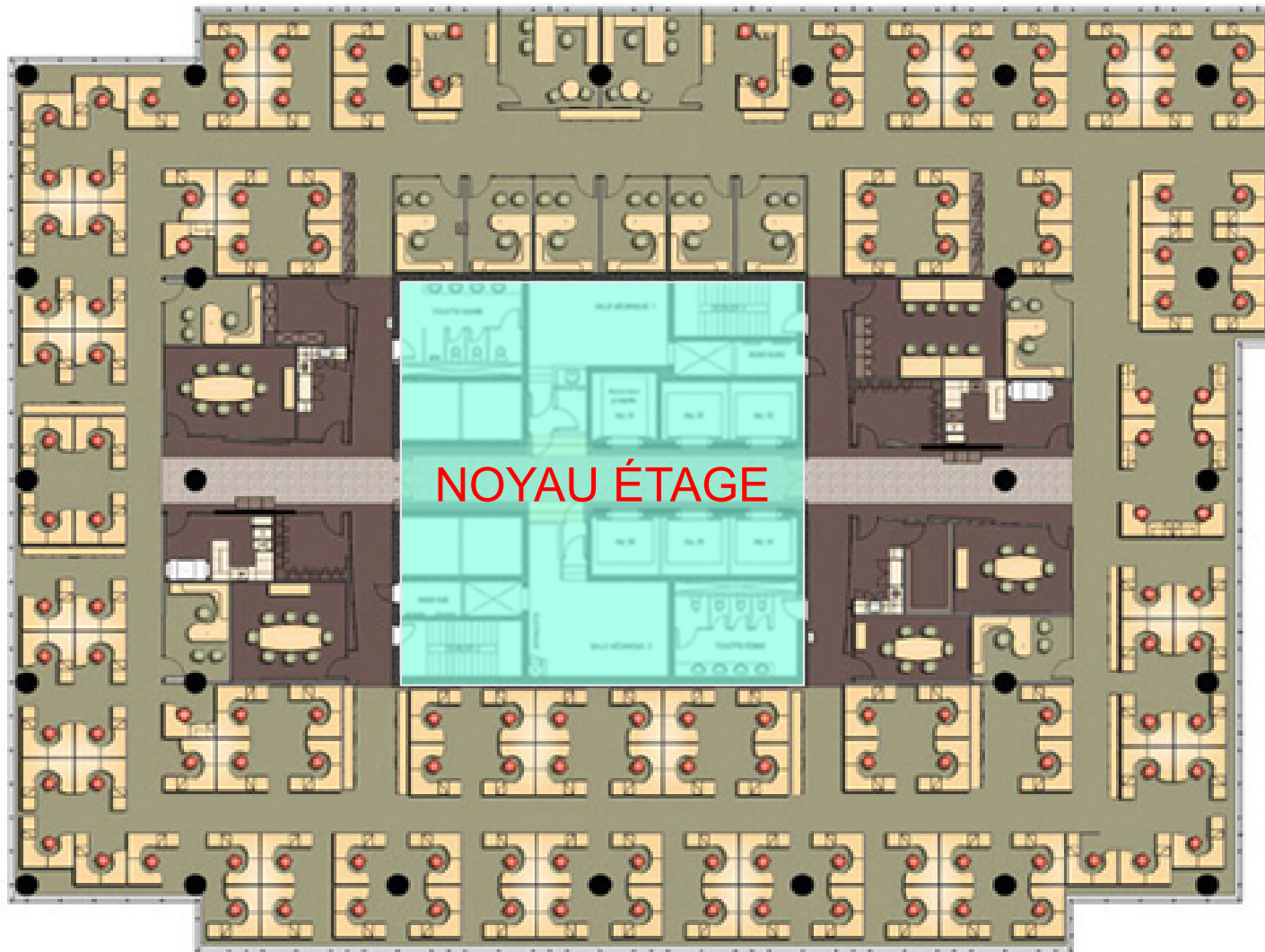
## 2e étape : signal d'alarme

Il s'agit d'un signal temporel de 3 coups...une pause...3 coups...une pause...

À ce signal, les occupants doivent évacuer l'édifice.

# Plan typique d'étage

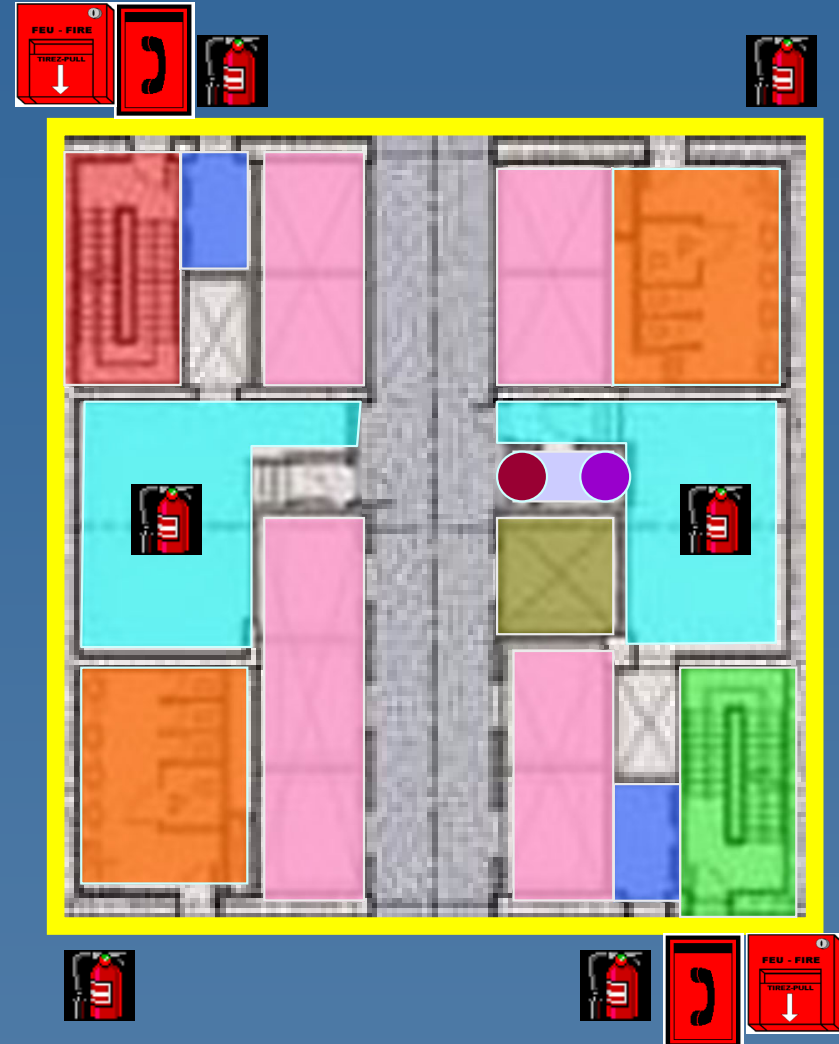
capacity: 144 persons



# Informations sur l'immeuble - 1350

## ◆ Étage typique au 1350 :

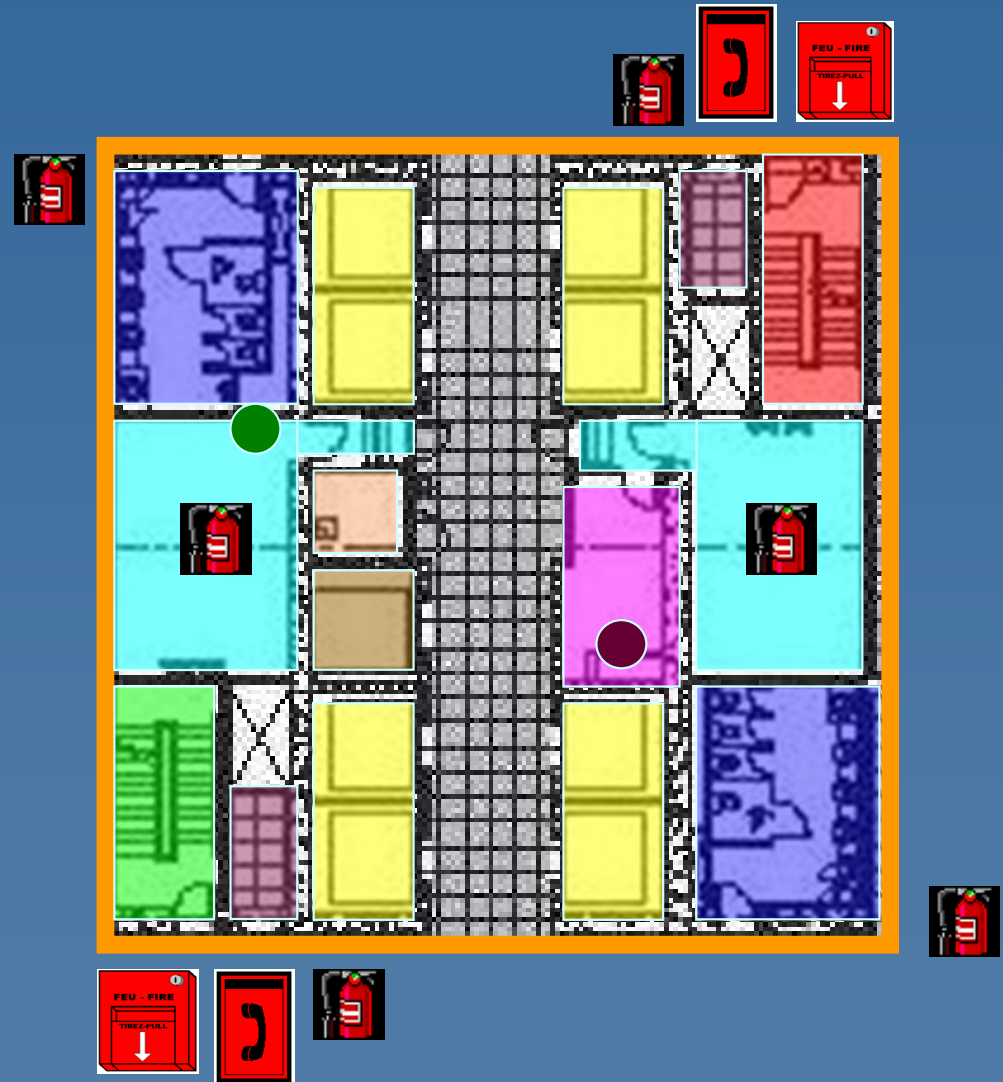
- Noyau de l'étage
- Escaliers de secours
  - nord 
  - sud 
- Salles mécaniques 
- Toilettes 
- Salles de télécommunications 
- Point d'eau 
- Ligne gaz 
- Ligne huile 
  
- Puits d'ascenseurs 
- Puits du monte-charge 
- Extincteurs 
- Téléphones pompiers 
- Stations manuelles incendie 



# Informations sur l'immeuble - 1360

## ◆ Étage typique au 1360 :

- Noyau de l'étage 
- Escaliers d'urgences
  - nord 
  - sud 
- salles mécaniques 
- Point d'eau 
- Salle électrique 
- Toilettes 
- Salles de télécommunications 
- Ligne gaz 
- Ligne huile 
- Puits d'ascenseurs 
- Puits du monte-charge 
- Extincteurs 
- Téléphones pompiers 
- Stations manuelles incendie 



# Composantes de sécurité incendie

## POINT DE RASSEMBLEMENT D'ÉTAGE

2 escaliers de secours : Les points de rassemblement des étages se situent toujours devant les cages d'escaliers.

Escalier #1 - nord, **peint en vert**.

Cet escalier débouche au RC près du poste d'accueil; (à être utilisé par les chefs d'étage).

Escalier #2 - sud, **peint en rouge**.

Cet escalier débouche au niveau du 1<sup>er</sup> sous-sol du côté de la rue.





# Étage de transfert

Un étage de transfert est un étage sur lequel il est possible de pénétrer sans avoir besoin de carte ou clé pour pouvoir se rendre à l'autre cage d'escalier.

1350 les étages de transferts sont:  
*5<sup>e</sup> – 10<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup> – 20<sup>e</sup> – 23<sup>e</sup>*

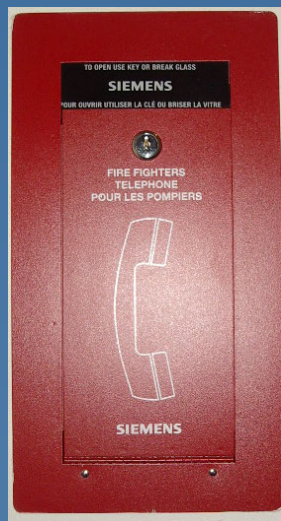
1360 les étages de transferts sont:  
*5<sup>e</sup> – 10<sup>e</sup> – 15<sup>e</sup>*



# TÉLÉPHONE POMPIER ET HAUT-PARLEUR

Systeme de communication d'urgence relié au centre de contrôle :

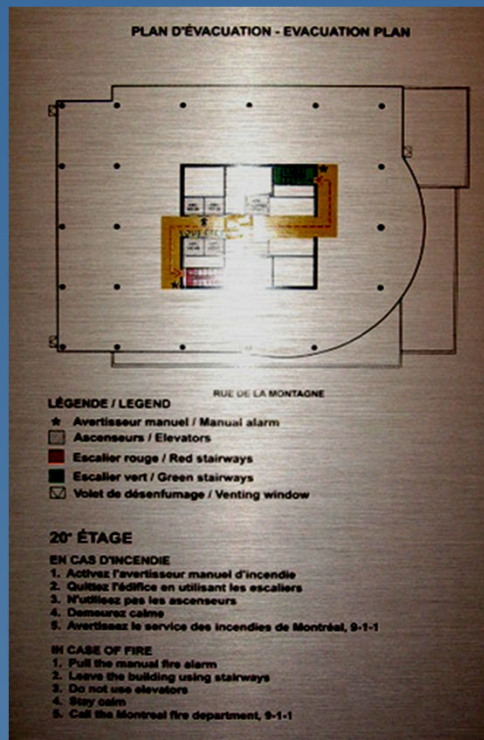
- Téléphone rouge
- Station d'avortement de porte principale



# PLAN D'ÉVACUATION ET VOLETS OUVRANTS

Plan des routes d'évacuation dans les halls d'ascenseurs.

Station manuelle rouge



# POINT DE RECENSEMENT EXTÉRIEUR

Une fois rendu à l'extérieur, les chefs d'étages doivent aller se recenser au chef du point de recensement qui est identifié à l'aide d'un dossard orange et d'un drapeau rouge.

Le recensement pour le 1350 se fait au coin des rues René-Lévesque et De La Montagne.

Pour le 1360, le recensement se fait au coin des rues Lucien-L'Allier et René-Lévesque.

Si les deux tours devaient évacuer, le recensement se ferait devant l'esplanade entre les deux tours.

Une fois évacué, les gens doivent se rendre à leur point de rassemblement qui est déterminé par le chef d'étage de chacun des étages.

Les gens sont invités à traverser aux intersections avec l'aide du brigadier de l'édifice.



# EXTINCTEUR PORTATIF VUE EXTERNE

Les composantes de l'extincteur portatif

- Poignée de transport 
- Poignée de manœuvre 
- Goupille de blocage 
- Scellé 
- Boyau 
- Manomètre 



# L'extincteur de type ABC

Vu la flexibilité de l'extincteur à poudre à usage multiple, l'immeuble a intégralement été équipée de ce type d'extincteur.

## Description:

- Éteint par recouvrement.
- Efficace sur contre les feux de type A, B ou C seulement.
- Durée d'un extincteur de 10 LBS = +/- 20 secondes.

## Quand se servir de l'extincteur?

Vous devez utiliser un extincteur lorsque le feu vous empêche de rejoindre l'une des issue de secours

# Manipulation d'un extincteur ABC

**Vérification:** Vérifier la pression, le scellé et la goupille. Retourner l'extincteur 3 fois de haut en bas pour libérer la poudre.

**Position:** Tenir l'extincteur en position verticale, tête vers le haut. **Se placer à 3 mètres du feu, une jambe devant l'autre et placer le corps de côté de façon à exposer la plus petite surface vers le feu.**

**Tirer:** Tirer la goupille en la tournant sur elle-même dans le sens horaire afin de briser le scellé.

**Diriger le jet:** Orienter le boyau vers la base des flammes.

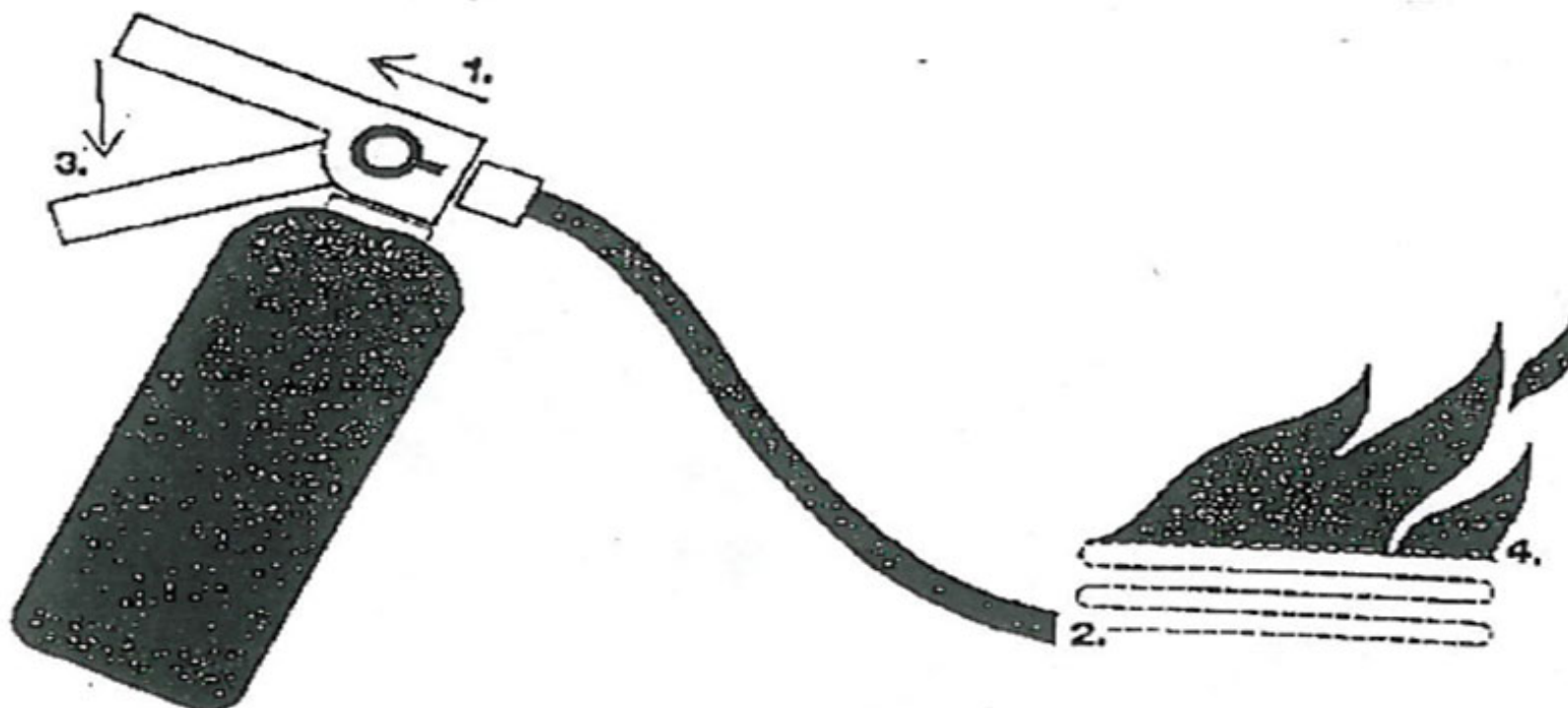
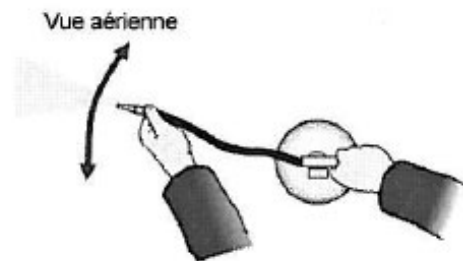
**Presser:** Presser la poignée mobile contre la poignée de transport pour libérer l'agent extincteur.

**Balayer:** Faire un mouvement de gauche à droite et de droite à gauche à la base des flammes.

Toujours vider l'extincteur, même une fois le feu éteint.

## Résumé :

1. Tirer;
2. Diriger le jet;
3. Presser;
4. Balayer.





# Brigade d'évacuation

L'organisation des mesures d'urgence du 1350-1360 boul. René-Lévesque Ouest est composée de deux unités :

**L'équipe de 1ere intervention** (immeuble)

Composée des membres de l'immeuble:  
personnel technique, sécurité, entretien ménager et stationnement.

**L'unité d'évacuation** (locataire)

Composée des membres des locataires sur chaque étage.

# Unité d'évacuation

**Fonction** : Le rôle principal de l'unité d'évacuation est d'assurer la coordination efficace et sécuritaire de l'évacuation des occupants de tous les étages occupés par sa compagnie lorsque survient une situation anormale et dangereuse pouvant affecter la santé et la sécurité des personnes présentes dans l'immeuble. Elle est formée des employés travaillant sur un étage.

**Qui** : Elle est formée des locataires de chaque étage.

**Composition** : L'unité est composée, au minimum, des membres suivants pour chaque étage de la tour :

(Ces gens sont identifiés par des brassards de couleur orange)

1 (étage) - chef d'étage

# (étage) - Chef de section (étage a locataires multiples ou section restreinte uniquement)

1 (étage) - adjoint au chef d'étage (moniteur)

# (étage) – Chercheur

2 (étage) – Surveillant de sortie

# (étage) - accompagnateur de personnes à mobilité restreinte

Coordonnateur LOCATAIRE

## NOTE IMPORTANTE:

Si un membre de l'unité d'évacuation se trouve à un étage autre que le sien au moment d'une alerte / alarme, il ne doit PAS regagner son étage.

Il sera considéré comme un visiteur sur l'étage où il est et devra agir en conséquence.

# CHEF D'ÉTAGE

**Rôle :** Coordonne et dirige en collaboration avec le coordonnateur de la brigade, toutes les opérations de prévention et d'urgence sur son étage. Le chef d'étage est généralement choisi parmi le personnel du locataire qui occupe le plus d'espace sur un étage.

## **Responsabilités générales:**

- **Dirige l'équipe d'évacuation de son étage** (moniteur, chef de section, surveillants de sortie, chercheurs, accompagnateur de personnes à mobilité restreinte)
- **Détermine les zones** de recherche des chercheurs.
- **Informe les nouveaux arrivants** de l'emplacement et du fonctionnement des équipements et systèmes de protection.
- **Maintient à jour et transmet les listes** de personnes à mobilité restreinte. (Les pompiers s'en servent pour envoyer les effectifs en fonction du nombre de personnes à mobilité restreinte.)
- **Évalue les risques** potentiels sur son étage et dans les espaces d'entreposage et prend les mesures nécessaires afin de les corriger.
- Il **détermine le point de rassemblement** extérieur de son étage.

# CHEF D'ÉTAGE

## Au signal d'alarme / alerte

- Il met le brassard Chef d'étage.
- Il s'assure que les chercheurs débutent la vérification de leur zone.
- Il s'assure que les occupants de son étage se rendent au point de rassemblement de l'étage.
- Il s'assure que les personnes à mobilité restreinte soient prises en charge.
- Il évalue les gestes et actions des membres de son équipe lors de l'évacuation.
- Il évalue le comportement des occupants de son étage. Si l'un d'eux est pris de panique, il s'assure de lui assigner une personne pour s'en occuper.
- Lorsque le signal d'alarme retentit, il s'assure que l'étage soit complètement vidé avant d'évacuer à son tour.
- Il évacue TOUJOURS par l'escalier nord (vert) et arrivé au RC, en dehors des heures de bureau, se présente à l'agent au poste d'accueil. Durant les heures de bureau, il se rapporte au chef du point de recensement.
- Il doit mentionner les points suivants :
  - Son nom
  - Son étage
  - Le nombre de personnes à mobilité restreinte sur son étage
  - Le nombre d'accompagnateurs de personne à mobilité restreinte toujours à l'étage
  - Les problèmes particuliers s'il y en a eu. (ex : fumée, etc.)

# MONITEUR

**Rôle :** Assiste le chef d'étage. Chaque étage doit avoir un moniteur qui agit comme suppléant du chef d'étage lorsque celui-ci est absent.

## **Responsabilités générales :**

- Remplace le chef d'étage si celui-ci est absent, sinon assiste le chef d'étage dans ses fonctions.
- Regroupe les personnes à mobilité restreinte au point de rassemblement de l'étage et s'assure qu'un accompagnateur demeure à leur côté.
- Repère les employés qui sont en état de panique et leur assigne une personne pour les calmer.
- Effectue des inspections périodiques des espaces d'entreposage et des aires de bureaux dans le but de relever les risques potentiels.

# MONITEUR

## **Au signal d'alarme / alerte**

- Il met le brassard Moniteur
- Il assiste le chef d'étage dans l'exécution de ses fonctions.
- Il s'assure que les membres de la brigade débutent leur activités.
- Il regroupe les personnes à mobilité restreinte au point de rassemblement de l'étage.
- Il évalue le comportement des occupants de son étage. Si l'un d'eux est pris de panique, il s'assure de lui assigner une personne pour s'en occuper.

# CHERCHEUR

**Rôle :** Lors d'une évacuation ou d'une alerte à la bombe, il doit s'assurer d'inspecter la zone de recherche qui lui a été attribuée. En cas d'évacuation, il doit s'assurer qu'il ne reste personne dans sa zone.

## **Responsabilités :**

- Périodiquement faire le tour de sa zone pour relever toute modification dans son environnement / zone (bureaux libres, employé qui risque de paniquer, personnes à mobilité restreinte, etc.) et rapporter les risques potentiels.
- Connaître parfaitement la zone qui lui est assignée.
- Lors d'une évacuation, effectuer une vérification méthodique des lieux avant de déclarer la zone évacuée.
- Ferme les portes des bureaux et locaux avant de quitter.



# CHERCHEUR

## **Au signal d'alerte/alarme :**

- Il met le brassard chercheur
- Il effectue la vérification méthodique de sa zone.
- Il rapporte au chef d'étage tous les problèmes, situations anormales ou dangereuses.
- Il doit visiter tous les lieux fréquentés par les occupants : toilettes, cuisinette, salle de photocopies, salle de conférence, laboratoire, bureaux fermés, entrepôts, etc.
- Lorsqu'il rencontre des individus, il leur ordonne de se rendre immédiatement au point de rassemblement de l'étage.
- Lorsqu'il a terminé l'inspection de sa zone, il doit se rapporter au chef d'étage et lui signaler tous les problèmes encourus tels que :
  - Personnes qui ont refusé d'évacuer
  - Personnes à mobilité restreinte
  - Dangers

# SURVEILLANT DE SORTIE

**Rôle :** Lors d'une évacuation, il maintient la porte qui lui a été attribuée ouverte jusqu'à ce que tout le monde soit sorti et s'assure de refermer la porte derrière lui avant de quitter.

## **Responsabilités :**

- Vérification périodique des voies d'évacuation pour s'assurer qu'elles sont libres et sécuritaires.
- Assiste l'accompagnateur de personnes à mobilité restreinte avec le rassemblement des ces dernières.

# SURVEILLANT DE SORTIE

## **Au signal d'alerte / alarme :**

- Il met son brassard surveillant de sortie
- Il se rend directement à l'issue qui lui a été attribuée.
- Il vérifie si les voies d'évacuation sont libres et sans danger (présence de fumée, poignée chaude, etc.).
- Il voit à ce que les occupants évacuent dans le calme et l'ordre et les avise de descendre en file un derrière l'autre.
- Il maintient la porte ouverte jusqu'à ce que tout le monde soit sorti, ensuite il referme la porte et évacue.
- Il assiste les personnes qui accompagnent les personnes à mobilité restreinte si nécessaire.
- Il signale au chef d'étage tout problème.

# Accompagnateur de personnes à mobilité restreinte

**Rôle :** Assister les personnes à mobilité restreinte lors d'une évacuation.

## **Responsabilités :**

- Rassembler les personnes à mobilité restreinte au point de rassemblement de l'escalier #1 nord (vert) et attendre l'arrivée des pompiers qui se chargeront de les faire évacuer.
- Advenant des difficultés, aider les personnes à mobilité restreinte à entrer dans la cage d'escalier et en informer le centre de contrôle à l'aide du **téléphone rouge** en mentionnant l'étage où vous êtes, le nombre de personnes et le danger rencontré. Rendez-vous au prochain **étage de transfert** et avisez de nouveau la sécurité de votre nouvel emplacement.
- Rester avec les personnes que vous accompagnez jusqu'à l'arrivée des pompiers.

# PERSONNES À MOBILITÉ RESTREINTE

Une personne à mobilité restreinte est une personne qui ne peut évacuer l'édifice de façon sécuritaire OU qui ne peut évacuer sans compromettre l'évacuation des autres occupants.

Une personne peut se mettre sur la liste des personnes à mobilité restreinte si cette personne juge qu'elle a une incapacité physique ou psychologique, temporaire ou permanente qui l'empêche d'évacuer par les cages d'escaliers ou si le fait qu'elle évacue par les escaliers risque de nuire aux autres.

Exemple de personne qui devrait être inscrite sur la liste des personnes nécessitant de l'assistance lors d'une évacuation:

- Personne aveugle ou qui a un problème de vision
- Personne sourde ou avec un problème auditif
- Femme enceinte
- Personne ayant une condition temporaire (jambe cassée, foulure, etc.)
- Personne souffrant d'arthrite
- Personne ayant un handicap tel que des problèmes cardiaques, de l'épilepsie, etc.
- Personne ayant des problèmes respiratoires (asthme, etc.)
- Personne souffrant de troubles psychologiques tel que des phobies, panique etc.

# PERSONNES À MOBILITÉ RESTREINTE

- Les personnes ayant besoin d'assistance doivent donner leur nom, ainsi que leur numéro d'étage et de bureau au chef d'étage.
- Les personnes qui sont inscrites sur la liste des personnes à mobilité restreinte devraient être jumelées avec un collègue travaillant près d'eux, ne souffrant d'aucune condition particulière selon le système de pairage (buddy).
- Lors d'une évacuation, le collègue (buddy) de la personne à mobilité restreinte devra aider cette personne à se rendre au point de rassemblement de l'étage du côté de l'escalier nord (#1) pour rejoindre l'accompagnateur de personnes à mobilité restreinte.
- Les personnes ayant besoin d'assistance et qui, lors d'une situation d'urgence, se trouvent à un étage qu'elles n'occupent pas habituellement, doivent s'identifier sans tarder à l'équipe d'évacuation de l'étage ou elles se trouvent.
- Point de rassemblement de l'étage : Le point de rassemblement pour les personnes à mobilité restreinte est l'escalier #1 nord (vert). Ceci s'applique pour tous les étages.

## **Femmes enceintes**

- Il appartient à ces personnes de juger de leur condition physique. L'avis du médecin, dans certaines circonstances, doit être pris en considération.

Lorsque l'état d'une personne qui s'est inscrite sur la liste est rétabli, elle doit le communiquer au chef d'étage afin que son nom soit enlevé de la liste.

# COORDONNATEUR DU LOCATAIRE

**Rôle :** Coordonne et dirige en collaboration avec le coordonnateur de la brigade, toutes les opérations de prévention et d'urgence de sa compagnie. Le responsable du locataire est un membre de l'équipe de gestion du locataire ayant pleine autorité pour prendre des décisions au nom de sa compagnie et de s'assurer que les directives émises par les services d'urgence soient respectées.

## **Responsabilités générales:**

Son rôle consiste à réagir rapidement à une situation d'urgence et de prendre charge de la situation pour sa compagnie. Il dirige le processus d'évacuation de sa compagnie (moniteur, chef de section, surveillants de sortie, chercheurs, accompagnateur de personnes à mobilité restreinte et employés )

## **Responsabilités auprès des unités d'évacuation de sa compagnie**

- Constitue et dirige les unités d'évacuation des étages occupés par sa compagnie
- Nomme les membres de ses unités et veille à leur formation
- Planifie et dirige les opérations d'urgence qui touchent la santé et la sécurité des personnes et la protection des biens reliés à sa compagnie
- S'assure que les inspections et vérifications préventives de ses étages et de ses équipements soient faites en vertu du code de loi approprié et que les anomalies sont corrigées, le cas échéant.
- Tient à jour les plans d'occupation de ses étages et les consignes d'évacuation et s'assure que tous changements soient transmis rapidement à la gestion de l'immeuble
- Tient à jour les listes des membres des unités d'évacuation de chacun de ses étages ainsi que les listes de personnes à mobilité restreintes et transmet rapidement tout changement au gestionnaire de l'immeuble.

# Responsable du locataire

## Au signal alerte/ alarme

Met son brassard d'identification et se prépare à évacuer .

## Au signal d'alarme

Évacue par la cage d'escalier #1 (Nord, peint en vert)

Arrivée au RC, se rend au point de recensement aviser le chef du recensement qu'il est arrivé.

Se place sur le trottoir près du point de recensement, mais de façon à ne pas gêner la visibilité du recenseur.

S'assure de la bonne conduite de ses équipes d'évacuation ou de ses employés. Si des employés de sa compagnie dérogent des directives des équipes d'urgence de l'immeuble ou des services d'urgence de la ville, assiste le service pour inciter les employés de sa compagnie à obtempérer ou permettre leur identification.

Rapporte au chef du recensement tout problèmes pouvant porter atteintes à la santé, la sécurité ou tout problème devant être adressé rapidement concernant ses employés ou ses installations.

Prend en charge les employés de sa compagnie qui ne savent pas où se rendre ou qui ont besoin d'assistance.

## Au signal de réintégration

Se rend aux différents point de rassemblement de sa compagnie et avise les chefs d'étage de la consigne de réintégration.





# Si vous découvrez un incendie

## Procédures à suivre si un occupant découvre un incendie

**Lors de la découverte de fumée ou de flammes, les actions suivantes doivent être exécutées:**

- Actionner l'avertisseur manuel d'incendie.
- Aviser la sécurité via le système de communication d'urgence en mentionnant les informations suivantes :
  - Le lieu
  - La cause probable de l'incendie
  - S'il y a des personnes prisonnières du feu
  - S'ils y a des dangers
- Évacuer les lieux par la voie sécuritaire la plus proche.
- Fermer les portes derrière vous.
- Rendez-vous à votre point de rassemblement

# Si vous découvrez un incendie (suite)

Arrivé au RC, donner à l'agent posté à l'accueil le plus d'informations possibles sur la situation.

Si vous êtes cernés par la fumée et que vous n'y voyez plus rien, descendez au sol et circuler sur vos mains et genoux. La fumée, étant plus légère, monte vers le haut et donc il y en a moins au sol.

S'il y a des personnes en difficulté et que vous êtes seul pour le / les secourir, n'aller pas les rejoindre. Aller plutôt chercher de l'aide. Ceci évitera de devoir vous secourir en plus des personnes en difficulté.

# Conseils pratiques

Lors d'une évacuation, les pompiers prendront en charge les personnes à mobilité restreinte au point de rassemblement de l'étage désigné (escalier nord)

Une fois à l'extérieur, incitez les gens à se rendre, sans tarder, à leur point de rassemblement afin de libérer les voies d'accès et laisser la place aux services d'urgences de manœuvrer.

Garder les locaux d'entreposage propres et ordonnés.

Garder un espace libre de 18" sous les gicleurs et les environs.

Garder l'accès aux volets ouvrants (désenfumage) libre et visible.

Garder les brassards à la vue (par exemple dans une boîte identifié dans la cuisine de l'étage).

Lors d'une évacuation, au signal d'alerte, prenez votre manteau et le strict nécessaire seulement. N'apportez surtout pas de nourriture ou de boisson dans les escaliers.

Ne pas pénétrer sur d'autres étages.

Ne pas utiliser les ascenseurs.

Répartir équitablement le nombre de personnes dans les deux escaliers.

Circuler en file indienne dans les escaliers de secours afin de ne pas nuire à la brigade incendie qui devra aussi circuler dans la cage d'escalier.

Utiliser la ligne d'urgence de l'immeuble pour signaler tous les types d'urgence (incendie, médical, individu suspect, colis suspect, etc.)

## Notes pertinentes pour faciliter le travail du responsable des unités d'évacuation

1- Les brassards devraient tous être entreposés dans un endroit commun facile d'accès et être bien à la vue. Un système devrait être mis en place pour prévenir la perte ou le déplacement des brassards :

EX : Mettre un bac transparent identifié unité d'évacuation «X » étage dans la cuisinette avec à l'intérieur les brassards et les instructions pour les différents postes.

2- La liste des personnes à mobilité restreinte doit être maintenue à jour régulièrement afin de toujours s'assurer que ces personnes ont un accompagnateur en cas d'évacuation. Spécialement pour ceux dont l'incapacité est temporaire.

3- Si le locataire a besoin d'une dérogation pour maintenir du personnel en place lors de l'exercice annuel d'évacuation, il est de sa responsabilité de faire les démarches auprès du service des incendie de la ville de Montréal et de fournir sa lettre de dérogation ainsi que son plan pour les mesures compensatoires demandées par le SSIM pour mettre en place la dérogation au propriétaire de l'immeuble ou à son représentant.

4- L'unité d'évacuation doit être maintenue à jour en tout temps donc si un membre de l'unité est déménagé ou quitte la compagnie ou l'étage, une personne doit remplacer ce membre et la mise à jour de l'unité devra être transmise au propriétaire de l'immeuble ou à son représentant afin de maintenir à jours les cartables d'urgence pompier.

5- Le propriétaire ou son représentant offre une formation annuelle des unités d'évacuation. Il est de la responsabilité du locataire de s'assurer que les membres de ses unités se présentent aux formations afin de connaître les modifications possibles afin de se plier aux normes incendie de la Ville selon les modifications qu'elle pourrait apporter.

6- Le propriétaire ou son représentant s'assure que les procédures et documents relatifs aux mesures d'urgence et évacuation soient accessibles pour tous en tout temps. Il est de la responsabilité du locataire de s'assurer que tous leur employés prennent connaissance des procédures de l'immeuble.

# INFORMATIONS

Coordonnateur des mesures d'urgences de l'immeuble:

Jean-Pierre Dussault

Directeur exploitation immeuble / 514-807-3531

Coordonnateur adjoint des mesures d'urgence

Superviseur sécurité / Anouar Bilachi

[Anour.bilachi@gwlra.com](mailto:Anour.bilachi@gwlra.com) / 514-878-6011

Appels urgents : 514-807-3535

Appels non-urgent : 514-807-1350

Pour accéder à la vidéo de formation ou pour obtenir une copie PDF de la présentation:

<https://www.1350rene-levesque.com/services-procedures-evacuation.html>